



## Abonnement fhv jamais pris mais facturé

Par **djbad**, le **27/04/2011** à **12:08**

Bonjour,

Voilà je viens de m'apercevoir que free me facture un abonnement FHV que je n'ai jamais pris depuis plus de 2 ans, je ne regardai pas mes factures auparavant pensant que c'était dû à la consommation téléphonique et que je faisais confiance à free.

J'ai fait une réclamation par mail pour demander le remboursement et l'annulation de cette option car l'annulation ne peut pas se faire via la télé et que mon pass est valable jusqu'en mars 2011. Free prétend que j'ai forcément activé l'option en rentrant mon code identifiant que je suis le seul à connaître mais je vous garantis que je ne l'ai jamais fait à moins qu'il y ait un fantôme à la maison.

Alors je voudrais savoir ce que je peux faire, y a-t-il un moyen de se faire rembourser ou pas y a-t-il un moyen de prouver que je n'ai pas utilisé cette option puisque je n'ai jamais regardé un film sur le fhv, comment annuler avant l'échéance du soi-disant contrat

Merci pour votre aide